



HAL
open science

Une condition de la recherche-action : la coopération sur la problématique et son évolution

Jean-Pierre Darré

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Darré. Une condition de la recherche-action : la coopération sur la problématique et son évolution. La recherche-action : Ambitions, pratiques, débats, 30, INRA, 212 p., 1997, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-0760-0. hal-02842691

HAL Id: hal-02842691

<https://hal.inrae.fr/hal-02842691v1>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une condition de la recherche-action : la coop eration sur la probl ematique et son  volution

Jean-Pierre DARRE

5, rue Maurice Loewy, 75014 Paris

R sum 

Parmi les activit es du chercheur conduisant une recherche-action, figure, au premier chef, celle qui consiste   assurer la coop eration avec ses interlocuteurs pour la formulation initiale du probl eme, et les transformations successives de cette premi ere formulation. Le but de cette contribution est d'examiner les difficult es et conditions de cette activit e, qui sont de trois types : les difficult es dues au fait que les probl emes des interlocuteurs non-scientifiques et ceux des chercheurs ne sont pas de m eme nature, les effets de la disparit e des positions sociales, les difficult es d'inter-compr ehension li es aux  carts de construction de la r alit e.

Les t ches que le chercheur doit accomplir, compte tenu des conditions relev es, sont difficilement compatibles en particulier celles qui consistent,   la fois,   aider ses interlocuteurs   formuler leur probl eme, et   chercher   les convaincre de modifier cette formulation pour la rapprocher de la sienne.

Mots-cl es : d marches de recherche, coop eration chercheurs/praticiens, intercompr ehension, aide m ethodologique.

Abstract

Cooperating on problem definition and on-going reformulation: a condition for action research. Among the tasks facing a researcher involved in an action research, an essential mission is to secure the cooperation of the other participants for initially formulating the problem and revising this first formulation as needed. Our aim here is to examine the difficulties and conditions involved in this activity. These are threefold: difficulties resulting from the different nature of the problems of the non-scientific partners and of the researchers; effects of disparities in social positions; and lastly difficulties in mutual understanding linked to different constructions of reality. Given the above conditions the tasks the researcher must fulfil are not easily conciliated, in particular those consisting in simultaneously helping his partners to formulate their problem, and attempting to convince them to alter this formulation so that it is more compatible with his own.

Keywords: research approach, cooperation between researchers and practitioners, reciprocal understanding, methodological assistance.

Au cours d'une d marche de "Recherche-Action", plusieurs activit es sont assur es par le chercheur - ce terme pouvant d signer un individu ou une  quipe - et par son ou ses interlocuteurs :

- construire une probl ematique et la faire avancer ;

- r aliser ou faire r aliser des observations, tests, exp erimentations, enqu etes, consultations, etc. ;

- s'assurer l'appui ou le concours de diff erents partenaires ;

- faire des d marches de divers ordres.

Ma contribution porte seulement sur la premi ere de ces activit es : *formuler un probl eme commun initial, puis assurer, en coop eration, les transformations successives de la question initiale.*

Inscrire cette fonction dans l'activité du chercheur suppose qu'on considère le contrôle partagé de la problématique comme une partie nécessaire, ou même, décisive, de la recherche-action. Mon but ici est d'explorer les conditions, les difficultés, les risques de ce processus de coopération.

Pour simplifier l'exposé, je me référerai seulement à deux situations-types. En premier lieu, je retiendrai seulement la situation - qui me paraît "idéal-typique", comme disait Max Weber (1965), de la recherche-action - où la recherche a pour origine une demande d'interlocuteurs concernés. D'un autre côté, je considérerai surtout la phase initiale de formulation du problème commun, en considérant qu'une démarche de recherche pour l'action peut se définir comme transformations successives de formulations, jusqu'à aboutir à une formulation qui peut être branchée sur des programmes d'action connus (March et Simon, 1986), et que ce qui vaut pour la formulation initiale peut donc constituer le modèle de la suite.

1. Difficultés relatives à la nature des problèmes

Les distances entre les problèmes des chercheurs et ceux des praticiens sont de deux ordres :

1. la nature des problèmes qu'ils formulent ;
2. le niveau d'élaboration de la formulation, ou de la demande.

1.1. Problèmes de chercheurs et problèmes de praticiens

Les problèmes que formule le praticien sont issus de la pratique, de l'action. Il s'agit

soit de porter remède à une situation estimée mauvaise ou dommageable ;

soit d'améliorer quelque chose : produits, moyens de production, travail, échanges, etc.

soit de faire face à un changement de situation. Par exemple : l'apparition d'une nouveauté technique.

Le but poursuivi est, dans tous les cas, de savoir quoi faire, c'est-à-dire d'apporter des changements plus ou moins importants aux manières de faire actuelles, même si cela peut passer par des réponses à des questions du type : comment se fait-il que... ?

Bien entendu, ces manières de faire sont associées à des façons de concevoir les choses qui les justifient. Mais ces conceptions ne sont pas, de façon directe, l'objet de ce que veulent changer les praticiens, d'autant qu'elles ne sont pas nécessairement explicites, et encore moins formalisées. Le but des praticiens est de savoir quoi faire, pas de savoir ce que cela change à leurs conceptions actuelles. Il en va tout autrement des chercheurs. En effet, les problèmes qu'ils formulent ont et doivent nécessairement avoir une place dans un cadre théorique lié, d'une part à l'état actuel de la discipline, et de l'autre à l'état actuel et aux orientations des propres recherches du chercheur.

La réévaluation de cet ensemble théorique - l'explicitier, en définir les limites, le compléter, l'invalider et le remplacer, etc. - est, à l'inverse du praticien, *le but premier du chercheur* (ce qui n'empêche nullement de chercher à ce que la théorie soit utile). En outre, ces théories - l'équivalent de la pensée de la pratique du praticien - sont constamment explicitées et re-explicitées. On pourrait dire que l'explicitation est le mode d'existence de la pensée scientifique. Cette exigence n'est pas et ne peut pas être celle des praticiens : la pratique n'a pas de théorie. Ou alors elle a seulement la théorie qu'en font les théoriciens de la pratique.

Il suit de ces dissymétries un premier ordre de difficultés, devant lesquelles le chercheur peut réagir de plusieurs façons.

Soit il cherche à transformer à son usage et selon ses règles la problématique du praticien, ce qui revient en particulier à attribuer au praticien la théorie de sa pratique que lui, chercheur, aura construite (cf. la critique que fait P. Bourdieu, 1980, de ce comportement, à propos de C. Levi-Strauss et des structuralistes.). Il

court le risque que ses interlocuteurs ne se reconnaissent pas dans une problématique ainsi reconstruite, et qu'ainsi s'établisse une distance mauvaise pour la coopération ; cette distance qui s'exprime ordinairement comme distance entre théorie et pratique : "C'est bon en théorie mais...", "Tout ça c'est de la théorie", etc., à l'opposé des exigences ou des contraintes de ceux qui ont les pieds dans l'herbe et qui font le boulot.

Le chercheur peut aussi essayer de combler le fossé en cherchant à entraîner ses interlocuteurs dans l'intimité de la recherche. Plus réaliste, il peut aussi endosser la problématique de ses interlocuteurs - pour autant qu'elle sera formalisée - en perdant de vue ses perspectives propres de recherche. On aura alors au bout du compte un travail d'expert, peut-être la coopération, mais plus la recherche.

Il reste enfin au chercheur la possibilité de construire deux versions du problème à traiter, et de la suite de sa démarche, en associant une problématique et une démarche "pour lui", à celles qu'il construit avec ses interlocuteurs.

Ni illusion, ni démagogie : dans la recherche-action, tout n'est pas partageable. Le chercheur n'a pas à oublier ou à mettre à l'ombre sa partie propre d'activité, et il est vain de donner à la recherche-action un but de partage des activités scientifiques : la coopération se justifie autrement, par le fait que le chercheur ne sait pas tout de la pratique, et que ce n'est pas lui qui, matériellement, fait et fera.

1.2. Le niveau d'élaboration de la demande

J'ai fait jusqu'ici comme si se trouvaient en présence deux problèmes formulés, et dans des formes qui ouvrent également la voie à la recherche de solution. Or, l'expérience montre que, sauf dans des milieux culturels proches du chercheur, il en est rarement ainsi (Darré et Le Guen, 1986 ; Darré, 1995). On appelle le chercheur (ou un expert non-chercheur), ou bien on l'interpelle au cours d'une réunion, pour dire des difficultés, des insatisfactions, des souhaits, des préoccupations. On peut légitimement appeler

cela des *demandes*, mais pas des problèmes. Les préoccupations ne définissent pas un problème traitable, et la distance entre "Ça ne va pas comme c'est..." ou "Il faudrait que ça soit autrement" et : "Comment faire pour ...?", est certes courte, mais seule la question formulée peut servir de départ à une recherche de solution : il faut que *quelqu'un* formule un problème à partir de l'expression de souhaits, de regrets ou de difficultés. La discussion sur la problématique entre le chercheur et ses interlocuteurs n'est possible, sauf à revenir à la première solution - le chercheur formule -, que s'il y a une symétrie suffisante entre les niveaux de formulation.

Il s'ensuit la nécessité, en l'absence de problème explicitement formulé au départ par ses interlocuteurs, que le chercheur leur apporte une aide, que j'appellerai *méthodologique*, pour transformer les préoccupations exprimées en problème traitable en se souciant que ce soit bien *leur* problème, correspondant à leurs préoccupations et à leur vision des choses. C'est la condition pour que l'énoncé des propositions du chercheur et la négociation pour aboutir à une convergence ne tourne pas à "l'imposition de problématique".

Le chercheur qui conduit une recherche participative doit donc assurer deux tâches, c'est-à-dire ajouter à ses contributions relevant de sa discipline cette *aide méthodologique* à la formulation initiale et aux reformulations successives.

Cette aide - qui, il faut le rappeler, ne se substitue pas à sa contribution à la formulation du problème, mais la précède - constitue pour le chercheur une condition pour éviter trois sortes de risques. Le premier de ces risques est, bien entendu, qu'on traite son problème de chercheur au lieu de celui de ses interlocuteurs. C'est éventuellement un risque que le chercheur peut accepter sans trop de regret, mais peut-on alors parler de recherche-participative, ou de recherche-action ? D'un autre côté, une formulation explicite, reconnue conforme à leurs souhaits ou préoccupations par les intéressés, permet au chercheur d'éviter le risque de s'engager dans le traitement d'un problème qui ne relève pas de ses compétences (s'il

s'agit, par exemple, de problèmes politiques ou institutionnels).

Enfin, lorsque l'interlocuteur est un collectif, le travail préalable conduit par le chercheur pour l'élaboration de la problématique permet de s'assurer qu'il y a un accord suffisant au sein de ce collectif sur le problème à traiter. Faute de quoi on court le risque de traiter seulement le problème de quelques-uns, c'est-à-dire le plus souvent celui d'une minorité influente.

Cette dernière observation nous conduit au deuxième ordre de difficultés dans la conduite d'une recherche participative : les positions sociales respectives du chercheur et de ses interlocuteurs.

2. Les effets des positions sociales

On vient de voir que, en cas de disparité élevée entre niveaux de formulations, le chercheur acquiert dans la relation une capacité d'initiative plus élevée. Mais cela ne suffit pas dans tous les cas à lui assurer effectivement l'initiative. Cela dépend aussi du prestige attribué par ses interlocuteurs à la qualité de chercheur, et au chercheur (ou à l'équipe de recherche) en question.

La valeur de ses arguments est en effet évaluée - comme celle de tout argument, quelles que soient les circonstances et quels que soient les interlocuteurs - selon deux dimensions : selon ce qu'on peut appeler leur valeur propre, c'est-à-dire leur pertinence pour un certain système de pensée et d'action d'une part, et de l'autre selon leur valeur sociale, c'est-à-dire la valeur attribuée à celui qui parle. De la sorte, en l'absence d'un débat suffisamment clair sur la problématique, l'initiative du chercheur peut engendrer deux types de réaction, selon le prestige que ses interlocuteurs attribuent au chercheur. Soit : "Il a sûrement raison, nous sommes peu de chose devant celui-là qui sait" - réaction peu favorable à l'établissement d'un bon climat de coopération -, soit "Il n'a pas les pieds dans l'herbe, tout ça c'est des trucs d'intello" - réaction tout-à-fait

défavorable à l'établissement d'un bon climat de coopération.

En outre, si le chercheur peut avoir, aux yeux d'un groupe d'interlocuteurs, un prestige sur le terrain de ses compétences, ce prestige peut lui être disputé sur d'autres terrains. Il s'ensuit que ceux, parmi ses interlocuteurs, qui sont dotés de prestige sur d'autres terrains, la politique, les organisations professionnelles, la position économique, etc., chercheront, pour prendre ou reprendre l'initiative dans les discussions, à déplacer les débats sur leur propre terrain, c'est-à-dire vers des questions politico-institutionnelles, ou en exigeant des orientations de travaux immédiatement porteuses de solutions pratiques.

Il va de soi que le chercheur s'efforcera alors, en principe, de maintenir ou de ramener le débat sur le terrain qui lui assure une possibilité suffisante d'initiative et d'argumentation, à savoir la coopération à l'élaboration de la problématique, dans le champ de la recherche technique et scientifique.

Cependant, ses interlocuteurs, lorsqu'ils ont un statut suffisamment élevé, disposent de moyens d'influence et de moyens économiques pour garder la prééminence et l'initiative.

Ainsi, pour ce qu'il en est de ce domaine d'analyse de la relation, à savoir les effets des positions sociales, on peut penser que, plus les interlocuteurs du chercheur ont un statut élevé, et plus il est probable que le chercheur aura à s'occuper d'assurer et de conserver ses possibilités d'initiative - avec le risque dans le cas contraire d'être transformé en exécutant de ses interlocuteurs. Mais c'est souvent aussi avec ceux-là qu'il a les plus grandes chances de trouver des connivences culturelles, dues en particulier à des formations partiellement communes. Cette observation ouvre le champ de difficultés qui s'observent à l'opposé, et que j'aborderai maintenant : difficultés d'autant plus élevées que la *distance culturelle* entre le chercheur et ses interlocuteurs est importante (une distance culturelle élevée étant généralement associée à un statut socio-économique faible).

3. Constructions de la réalité et difficultés d'inter-compréhension

Ce dont il s'agit ici, c'est de la difficulté à coopérer entre des interlocuteurs qui, au moins à certains moments et sur certains thèmes, ne comprennent pas ce que dit l'autre. En précisant : ce n'est pas seulement l'agriculteur - par exemple un très modeste éleveur ovin d'une région de montagne - qui ne comprend pas le chercheur, mais aussi la réciproque.

Je partirai d'une extension de ce qui a fait l'objet de la première partie de cette contribution, concernant la formulation des problèmes, et qui peut se dire ainsi : les problèmes ne viennent pas des choses, mais de *quelqu'un* qui a une certaine relation avec les choses. On a, autrement dit :

1. Une situation
2. Quelqu'un vit la situation et y réagit
3. Ce quelqu'un formule un problème

Les problèmes ne procèdent pas du niveau 1 mais du niveau 2, et personne ne peut prétendre avoir les moyens d'extraire les problèmes des situations. (Darré, 1995)

De la même façon, nous ne disons pas les choses, mais notre relation aux choses : nous exprimons notre *point de vue*. Point de vue, non pas au sens courant de "chacun a ses idées", mais point de vue *objectivement situé*, défini par des activités, une position sociale, une histoire, (Prieto, 1975); en d'autres termes, les objets - les vaches, les brebis, les surfaces fourragères, la durée, la monnaie... - ne prennent pas place dans les mêmes univers conceptuels, par exemple pour un zootechnicien et un agriculteur. Et les mots pour les dire ne figurent pas dans les mêmes "champs sémantiques" (Lyons, 1978) pour l'un et pour l'autre. De ce fait, s'il peut y avoir une entente entre ces interlocuteurs sur la *désignation* - par exemple : si l'un dit "brebis", l'autre ne va pas porter son attention sur le chien - cela ne doit pas cacher qu'il y a très probablement une divergence sur le *sens* (distinction établie par E. Benveniste, 1974) : la brebis - le mot et la chose - est par exemple conçue plutôt dans la durée

d'une carrière par le chercheur, et plutôt comme une place dans l'actualité et l'histoire récente du troupeau par l'éleveur (Darré *et al.* 1994).

A partir de ces observations, à caractère à la fois philosophique et pastoral (côté philosophie, voir aussi H. Putnam 1981/1984), deux questions peuvent être posées :

1. Comment peut se construire un "sens commun" entre le chercheur et ses interlocuteurs, alors qu'à proprement dire, "ils ne parlent pas des mêmes choses" ?
2. Comment le chercheur peut-il assurer ou accélérer cette construction ?

En ce qui concerne la première question, je laisserai de côté sa dimension philosophique, pour moi actuellement sans réponse : comment est-il pensable que cela puisse se faire ? De toute façon, cela se fait et si frustrant que cela soit pour l'esprit, on peut passer outre.

Cela se fait par ajustements successifs dans la suite des échanges, par un processus de réduction des malentendus : on part nécessairement de malentendus, et on les réduit progressivement comme dit le linguiste A. Culioli (1991) : "la compréhension est un cas particulier du malentendu". Certains auteurs parlent à ce sujet de "processus de convergence" (Rogers et Kincaid, 1981). Il faut souligner qu'il s'agit de convergence pour la *construction d'un sens commun*, c'est-à-dire de quelque chose de nouveau, et que cela ne saurait donc être confondu avec l'idée selon laquelle chacun cherche à penser comme l'autre, ce qui suppose que les façons de penser de chacun restent en l'état.

En second lieu, comment le chercheur peut-il faciliter, accélérer le processus de convergence ? Le processus de convergence est pour une grande part non-intentionnel, dans les dialogues habituels. Ici, le chercheur viserait à exercer une activité délibérée sur le cours des échanges, pour résorber les écarts de sens, les malentendus. On peut penser que le principal est fait lorsqu'il les a repérés : mais c'est justement là que réside la difficulté, et cette difficulté est d'une façon générale plus élevée pour le chercheur que pour beaucoup d'agriculteurs. Les

agriculteurs du même type que notre modeste éleveur sont habitués au "nous ici", au fait que leurs façons de concevoir les choses sont "localisées", et sont sans valeur ailleurs : ils savent qu'ils usent seulement de ce qu'on pourrait appeler des "concepts d'intérêt local". Il n'en va bien sûr pas de même du chercheur, qui est - légitimement - habitué à considérer ses énoncés comme universels (en relevant toutefois que l'universalité ne vaut que sous la forme de l'énoncé scientifique, et pas nécessairement dans la forme des prescriptions issues de cet énoncé). Nous disposons de moyens de mise en lumière de ces malentendus liés aux écarts de conception des choses. Mais ces moyens, mis en oeuvre en coopération entre chercheurs en sciences sociales et chercheurs en sciences de la vie, s'ils permettent effectivement d'avancer dans une recherche sur "les raisons des éleveurs" (Darré *et al.* 1994, Darré, 1985), sont lourds. La perspective maintenant, dans ce domaine, est d'avancer dans la conception de moyens plus économiques, et peut-être aussi plus utilisables "en temps réel", dans le cours des dialogues.

Conclusion

Pour ce seul aspect de la recherche participative, l'élaboration et l'évolution de la problématique, le chercheur conduisant une telle recherche doit accomplir plusieurs tâches, et il apparaît à l'évidence, en considérant la liste de ces tâches, qu'il est difficile pour le chercheur d'en assurer la compatibilité :

- aider ses interlocuteurs à formuler leur problème ;
- assurer une suffisante solidité à sa propre problématique ...
- ... et conduire le débat pour aboutir à - et maintenir autant que possible au cours de la démarche - une formulation commune ;
- apporter ses propres contributions en contrôlant l'apparition de malentendus ;
- garder suffisamment d'autorité dans les dialogues pour assurer l'accomplissement de ces tâches, c'est-à-dire en particulier - condition préalable - ne pas se faire transformer en exécutant.

Si les recherches sur la "recherche-action" - je préférerais pour ma part parler de recherche participative, ou plutôt même de recherche en coopération - doivent se poursuivre, il me semble qu'il y a là du pain sur la planche : ces tâches font-elles nécessairement partie de ce type de recherche ? Et si oui, comment les chercheurs procèdent-ils et comment il serait possible d'assurer, logiquement et empiriquement, la plus grande compatibilité possible entre ces tâches ?

Bibliographie

- Benveniste E.** 1974. *Problèmes de linguistique générale*. T.2. Paris, Gallimard, 294 p.
- Bourdieu P.**, 1980. *Le sens pratique*. Paris, Editions de Minuit, 500 p.
- Culioli A.**, 1991. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris, Ophrys, 225 p.
- Darré J.P.**, 1985. *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*. Paris, L'Harmattan, 196 p.
- Darré J.P., Le Guen R. et al.**, 1986. "L'élaboration des modèles de vie et de travail dans l'agriculture" *Agriscopes* n°7 : 7-196.
- Darré J.P., Hubert B., Landais E., Lasseur J.**, 1994. "Les raisons d'un éleveur sont notre raison de coopérer" *Etudes rurales* juillet-décembre 1993 : 107-182.
- Darré J.P.**, 1995. *Du sens aux actes*. Paris, GERDAL, polycopie.
- Lyons J.**, 1978/1990. *Sémantique linguistique*. Traduit de l'anglais par J. Durand et D. Boulonnais. Paris, Larousse, 494 p.
- March J.G. et H.A. Simon**, 1986. *Les organisations, problèmes psycho-sociologiques*, traduit de l'anglais par J.C. Rouchi. Paris, Dunod, 272 p.
- Prieto L.J.**, 1975. *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*. Paris : Editions de Minuit, 176 p.
- Putnam H.**, 1981/1984. *Raison, vérité et histoire*. Traduit de l'anglais par A. Gerschenfeld. Paris, Editions de Minuit, 256 p.
- Rogers E. and Kincaid D.L.**, 1981. *Communication networks. Toward a new paradigm for research*. New York, Free Press, 386 p.
- Weber M.**, 1965. *Essais sur la théorie de la science*. Paris, Plon, 544 p.